



Succession suite au décès de mon père

Par **zoemaya**, le **22/04/2016** à **20:18**

bonjour,

Mon père vient de décéder. Je suis son fils unique. Mes parents ont divorcé quand j'avais 7 ans, et depuis, mon père était remarié mais n'a pas eu d'autres enfants avec sa seconde épouse qui n'a jamais eu d'enfants. Comment se passe la succession dans ce cas-là ? A priori, mon père et ma "belle-mère" se sont fait donation au dernier vivant. Dois-je faire des démarches auprès d'un notaire pour pouvoir récupérer des souvenirs de mon père ? (petite précision, les relations avec ma belle-mère ne sont pas des plus courtoises et j'ai peur qu'elle ne se débarrasse rapidement de choses qui ont beaucoup d'importance pour moi).